

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

ENCLEAN PAE

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à
l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro d'autorisation: FR-2018-0105

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0013511-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	ENCLEAN PAE GREENCLEAN PAE DECORUS PAE DALEP ECO ENVIRONET PAE ANTI-DEPOTS VERTS PRÊT A L'EMPLOI ACTIF VEGETAL GREEN GUARD GEBRUIKSKLAAR/PRET A L'EMPLOI GREENCLEAN GEBRUIKSKLAAR - PRET A L'EMPLOI ALGIVERT TRAITEMENT PAE
---------------------------------	---

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Certis Belchim BV
	Adresse	Stadsplateau 16 3521 AZ Utrecht autre: Netherlands
Numéro de l'autorisation	FR-2018-0105	
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>	FR-0013511-0000	
Date de l'autorisation	15/10/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	14/10/2028	

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	IRIS
Adresse du fabricant	1126 avenue du Moulins, route de Saint Privat 30340 Salindres France
Emplacement des sites de fabrication	IRIS site 1 1126 avenue du Moulins, route de Saint Privat 30340 Salindres France

Nom du fabricant	DIACHEM
Adresse du fabricant	Via Mozzanica, 9/11 24043 Caravaggio Italie
Emplacement des sites de fabrication	DIACHEM site 1 Via Mozzanica, 9/11 24043 Caravaggio Italie

Nom du fabricant	CHEMINOVA
Adresse du fabricant	Stader Elbstraße 28 21683 Stade Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	CHEMINOVA site 1 Stader Elbstraße 28 21683 Stade Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Nonanoic acid, Pelargonic acid
------------------	--------------------------------

Nom du fabricant	Nantong Shenyu Green Medicine CO, Ltd (The owner of this source is Jade, which is now represented by Belchim Crop Protection NV/SA, following Art 95 list)
Adresse du fabricant	D-E Block, 9th floor, 251, Ledu Road, Songjiang District 201600 Shanghai Chine
Emplacement des sites de fabrication	Nantong Shenyu Green Medicine CO, Ltd (The owner of this source is Jade, which is now represented by Belchim Crop Protection NV/SA, following Art 95 list) site 1 Yangkou Chemical Industry Zoon, Rudong County, Jiangsu Province 201600 Shanghai Chine

Substance active	Nonanoic acid, Pelargonic acid
Nom du fabricant	Belchim Crop Protection NV
Adresse du fabricant	Technologielaan 7 1840 Londerzeel Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Matrica (The owner of this source is Belchim Crop Protection NV/SA) site 1 Via Marco Polo 12 07046 Porto Torres, Sassari Italie

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Nonanoic acid, Pelargonic acid	Nonanoic acid	substance active	112-05-0	203-931-2	2,24

2.2. Type(s) de formulation

AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	
Conseils de prudence	

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Algicide - surfaces dures

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Effet curatif / algicide sur matériaux de construction, toutes les surfaces dures (poreuses et non poreuses) en espaces verts, sur tous types de toitures (sauf toits de chaume).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: - Chlorophyta spp Nom commun: autre: - Algues vertes Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Produit prêt à l'emploi. Par pulvérisation directement sur les surfaces à traiter.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 50.0 mL/m ² Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Dose d'application : 50mL de produit/m ² Pour les produits vendus en pulvérisateurs : environ 37 pulvérisation par m ² Surface (en m ²) pouvant être traitée pour chaque conditionnement : Bouteilles : <ul style="list-style-type: none">• 200mL suffisent pour traiter 4 m²,• 1L suffisent pour traiter 20 m², Bidons : <ul style="list-style-type: none">• 3L suffisent pour traiter 60 m²,• 5L suffisent pour traiter 100 m²,• 10L suffisent pour traiter 200 m²,• 20L suffisent pour traiter 400 m²,• 25L suffisent pour traiter 500 m², Fûts : <ul style="list-style-type: none">• 200L suffisent pour traiter 4000 m²,• 640L suffisent pour traiter 12800 m²,

	<p>Cuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1000L suffisent pour traiter 20000 m² <p>Jusqu'à 2 applications par an.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels ; grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	<p><u>Professionnels :</u> F-PEHD/PET/PEHD Pulvérisateurs : 500mL, 750mL, 1L, 3L, 5L F-PEHD/PET/PEHD Bouteilles : 1L Bouteille en verre : 200mL F-PEHD/PEHD Bidons: 3L, 5L, 10L, 20L, 25L F-PEHD/PEHD Fûts : 200L, 640L F-PEHD/PEHD Cuves : 1000L</p> <p><u>Non-professionnels :</u> F-PEHD/PET/PEHD Pulvérisateurs : 500mL, 750mL, 1L, 2.5L, 3L, 5L F-PEHD/PET/PEHD Bouteilles : 1L Bouteille en verre : 200mL F-PEHD/PEHD Bidons : 3L, 5L, 10L, 20L</p>

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Appliquer ce produit uniquement avec un appareil manuel à basse pression (3 bar ou moins), de préférence en combinaison avec un écran de pulvérisation.
- Ne pas traiter par temps de pluie ou sur des surfaces gelées.
- Ne pas nettoyer les surfaces après traitement.
- Laisser le produit agir pendant au moins plusieurs jours.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Le produit ne doit pas être appliqué si un épisode de pluie est prévu le jour du traitement.
- Lors de l'application, protéger le sol et les plantes adjacents à la zone traitée afin d'éviter les émissions vers le sol et toute altération des fleurs et feuillages.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

-
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 3 ans
- Protéger du gel.
- Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.
- Tenir hors de portée des enfants.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.